

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**



**CABINET DU PRESIDENT**

**DECRET N°100/ 152 DU 27 JUILLET 2017 PORTANT NOMINATION D'UN  
SECRETAIRE EXECUTIF PERMANENT DE LA COMMISSION NATIONALE DE  
PROTECTION SOCIALE**

---

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/010 du 16 juin 1999 portant Code de la Sécurité Sociale ;

Vu la loi n°1/24 du 13 juillet 1989 portant Cadre Organique des Administrations  
Personnalisées de l'Etat ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions  
Techniques ;

Vu la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/237 du 22 août 2012 portant Création, Organisation, Missions et  
Fonctionnement de la Commission Nationale de Protection Sociale ;

Vu le Décret n° 100/84 du 19 mars 2013 portant Création, Organisation, Missions et  
Fonctionnement du Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection  
Sociale »SEP/CNPS « en sigle.

Vu le Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant révision du Décret n°100/125 du 19 avril  
2012 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du  
Burundi ;

Vu le Décret n°100/57 du 4 avril 2016 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du  
Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre ;

**DECRETE :**

**Article 1** : Est nommé Secrétaire Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale :

**Monsieur Arcade NIMUBONA**, en remplacement de Monsieur Michel NYABENDA.

**Article 2**: Toutes dispositions contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 3** : Le présent décret entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 27 juillet 2017,

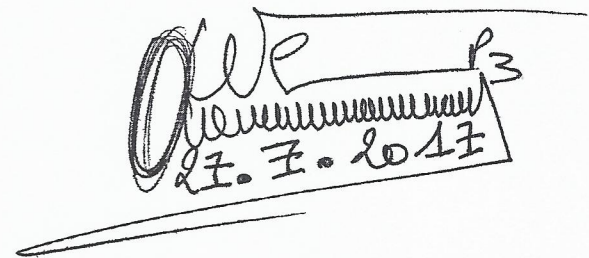
Pierre NKURUNZIZA.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
LE DEUXIEME VICE- PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE,


Dr Joseph BUTORE.

LE MINISTRE DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE,  
DES AFFAIRES SOCIALES ET DU GENRE,

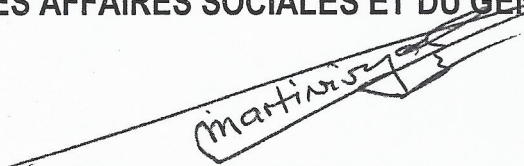
Martin NIVYABANDI.



Handwritten signature of Pierre NKURUNZIZA, dated 27.7.2017, with a box containing the number 13.



Handwritten signature of Martin NIVYABANDI.



Handwritten signature of Martin NIVYABANDI.